



Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel: site-rea-manosque@reanimation.fr

Site Internet: <http://reanimation-manosque.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.08.96.65.00

Mesdames et Messieurs les Elus
des Alpes de Haute Provence et du Haut Var

Manosque le 2 juillet 2009

Objet : Réanimation à l'hôpital de Manosque (04)

Madame, Monsieur,

Vous soutenez, depuis de nombreux mois, notre démarche Citoyenne en vue de l'obtention d'un Service de Réanimation dans le futur hôpital de Manosque.

Plus de 23.000 Citoyens du 04 et du Haut Var et la quasi-totalité des Elus se sont engagés dans cette exigence d'amélioration de la prise en compte des problèmes de Santé des 97.000 Personnes qui composent le Bassin Sanitaire de l'hôpital de Manosque.

La réunion que nous avons eue à la sous-Préfecture de Forcalquier le 16 juin 2009, s'est traduite par une fin de non recevoir de cette exigence Citoyenne.

Toutefois, la vie continue et notre Association confortée en ce sens par la Population et les Elus a décidé de continuer le combat pour cette cause juste et nécessaire que représente la demande d'une Réanimation à l'hôpital de Manosque.

Vous trouverez en copie, le courrier que nous avons adressé au Premier Ministre suite à cette réunion.

Toutefois nous sommes bien conscients que ce courrier ne suffira pas pour obtenir satisfaction.

C'est pour cela que nous revenons vers vous afin que vous appuyiez cette démarche à travers des interventions en direction de l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH), la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS), le Ministère de la Santé et le 1^{er} Ministre. Ce ne sera qu'en montrant notre très grande détermination Collective à obtenir cette Réanimation (et non pas une Surveillance Continue que nous avons déjà) que nous ferons aboutir cette légitime demande Citoyenne.

De plus, nous sollicitons de votre part une rencontre dans les meilleurs délais afin d'échanger à ce sujet.

Comme les délais sont très courts et les calendriers pas extensibles, nous souhaiterions le faire, si cela ne vous pose pas de problèmes, à l'occasion de réunions, soit d'Inter-Communalités, d'Association des Maires, de Conseil Général ou Régional, etc...

Nous restons à votre disposition pour examiner cela.

Dans l'attente de la prise en compte de nos demandes et d'une très prochaine rencontre,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Président

Jean-François PELLARREY